

AMBULANCES DE L'ANDELOT

24h/24 7j/7



TAXI* - AMBULANCE - V.S.L
Conventionné toutes caisses

04 70 90 58 45

2 rue Eugène Rouher 03110 Brout-Vernet
ambandelot@hotmail.fr - www.andelot.org




SIREN 830861 - 8 rue du Tour du 03110 St PONT
Commune de Brout-Vernet - St PONT M¹¹ - La Maye (coteau n°1)

AUTO-IES.com

Voitures neuves moins chères
Rue des Ancêtres - ZAC les Ancêtres
03 300 CREUZIER LE NEUF

- 20 marques
- de 2000 modèles en stock ou sur commande
- de 300 véhicules disponibles immédiatement
- de 100 000 clients livrés depuis 1987

Qualité de service certifiée ISO 9001 depuis 2011
Livraison du lundi au samedi

eKomi
★★★★★ 4,6 / 5
Note moyenne attribuée sur + de 2120 avis

- Satisfait ou remboursé 14j - 1000 km
- Gestion de votre immatriculation
- Avance du bonus écologique, etc...

Voir conditions d'application sur www.auto-ies.com



www.auto-ies.com ou **04 70 30 87 60**

SAS au capital de 400 000 €. Siège et locaux gérés par la société AUTO-IES SAS au capital de 500 000 € - ZAC les Ancêtres Rue des Ancêtres 03000 CREUZIER LE NEUF 440 120 700 400 51 0007 F011 440 130 700 - 400 140116

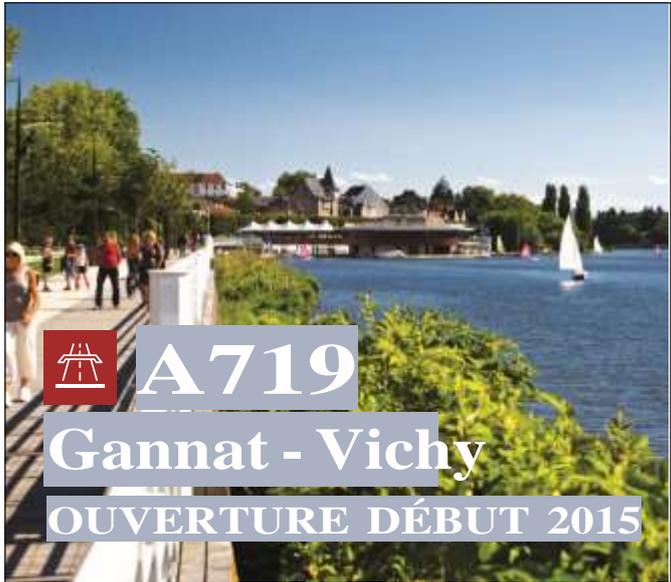
PRODAGRICOLE FRANCE RURALE



Tout pour l'équitation
Alimentation animale
Soins du jardin
Vêtements professionnels
Produits d'entretien
Bricolage
Rayon textile



• LES FORESTIERS • 03110 CHARMEIL - (à 3 mn de l'hippodrome, direction aéroport)
Tél. 04 70 58 89 09 - Fax 04 70 58 89 05





A719

Gannat - Vichy

OUVERTURE DÉBUT 2015





S.a.r.l. L'AUVERGNE MAURICE

MAURICE Patrick

03110 ST-PONT
04 70 90 56 13
ou **07 77 33 33 05**

Les Caves Débourbe

Ne vous occupez que de la fête
on vous apporte vos boissons fraîches



BOISSONS AVEC OU SANS ALCOOL

VINS
BIÈRES
CHAMPAGNES
BRASSERIE

9 rue Barge à Cusset
04 70 98 73 63

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

"Les Jardins du Bord de Sioule"

Horticulture et Maraîchage

04.70.56.87.69
06.83.45.00.44

route de St germain de sailes
03800 JENZAT

Brahim HELLAL

MENUISIER, POSEUR



BARTOLOMEU ADELINO

24, Rue des Gaudons - 03110 St PONT
Tél. 04 70 90 50 10 ou Port. 06 84 26 83 37

Siret 492 324 08 2000 22 APE 454 C



Champs de coquelicots à Saint-Pont

4 ÉDITORIAL

5 ÉTAT CIVIL

COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

- 6 Commune
- 7 Assainissement

INFORMATIONS MUNICIPALES

- 8 Un nouveau Conseil municipal
- 9 Les employés municipaux

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

- 10 Réhabilitation d'un bâtiment communal
- 12 Travaux de voirie
Travaux d'assainissement
- 14 Bâtiments communaux
Acquisition de petits matériels divers

ÉVÉNEMENTS

- 16 Fête des aînés : gourmande, conviviale et animée !
Fête du 14 juillet
- 17 Une maison fleurie, c'est quand même plus joli !
Les Jardiniers du Bourbonnais à Saint-Pont
- 18 La petite reine a fait le plein à Saint-Pont !

ÉCOLE

- 19 De nouveaux rythmes scolaires à l'école primaire
Activités 2014/2015

ASSOCIATIONS

- 22 Souvenir français
ACPG-CATM
- 23 Association communale de chasse agréée
- 24 Saint-Pont Loisirs et Découverte
- 25 Tennis Club
- 26 Club de l'Âge d'Or

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

- 27 Présentation de l'association

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 29 DU BASSIN DE GANNAT

CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE

- 30 Une gestion d'alerte des secours informatisée

INFORMATIONS DIVERSES

- 31 Une infirmière à Saint-Pont
Agenda 2015 des élections
Le civisme, c'est l'affaire de tous !
Premiers secours

- 32 ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES
TARIFS MUNICIPAUX

ÉDITORIAL

Pour notre commune, 2014 est une année de transition : un mandat commence pour une nouvelle équipe municipale.

Je tiens tout d'abord à remercier les électeurs et les électrices de Saint-Pont, pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Je veux également remercier les conseillers sortants qui ont bien voulu me suivre et les nouveaux qui ont choisi de s'investir pour la commune.

Je m'installe doucement dans mes nouvelles fonctions et il y a beaucoup à apprendre.

2014 est aussi l'année des grandes réformes territoriales, telle que la refonte de la carte régionale.

Le poids des intercommunalités sera en parallèle renforcé, pour en faire des structures de proximité incontournables dans l'aménagement et la conduite de l'action publique locale.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre. Avec l'embauche d'un agent supplémentaire et l'intervention d'un animateur extérieur, cette nouvelle organisation a entraîné un coût élevé supporté par la commune.

L'urbanisme n'est pas en reste dans les changements car nous devons avec les règles du schéma de cohérence territoriale (SCOT) réfléchir afin d'être en conformité en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipements commerciaux et bien entendu l'espace que doit garder l'agriculture.

Les enjeux sont importants et il est de mon devoir de Maire de veiller à ce que la commune reste maître de ses décisions.

L'installation depuis le 1^{er} septembre d'une infirmière libérale dans notre village a été une très bonne nouvelle, pour le service rendu à la population.

D'ici quelques mois, nous pourrons lui assurer un cabinet flambant neuf, situé 12 route de Broût-Vernet. Les travaux de réhabilitation du bâtiment acquis par la municipalité ont commencé. L'intérieur a été entièrement démoli par une équipe de bénévoles motivés et chaleureux.

Malgré la baisse des dotations, la nouvelle équipe s'efforcera d'améliorer le cadre de vie et de privilégier les intérêts des Saint-Pontois. Il est nécessaire de faire les bons choix et d'investir, mais avec prudence.

J'ai vécu des instants très heureux et très émouvants mais j'ai également dû faire face à des moments tristes et difficiles.

Il est important pour moi que Saint-Pont reste une commune où il est agréable de vivre, où les citoyens se connaissent, s'apprécient, se rencontrent et échangent.

Quoiqu'il en soit, la charge que j'ai acceptée de prendre est passionnante et il me tient à cœur de la réussir avec mes collègues conseillers municipaux. Dans mes tâches, j'ai la chance d'avoir à mes côtés un personnel compétent, assidu, qui n'est pas avare de sourires, ni de bonne volonté avec chacun d'entre nous.



**L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.
Tous nos meilleurs vœux pour 2015**

Agnès CHAPUIS



NAISSANCES

Tia Rose Marie MULLER	née le 18 décembre 2013
Clément Antoine GAGNON	né le 22 mars 2014
Maelane Alice DI BERNARDO	née le 13 avril 2014
William PETIT-BARAT	né le 7 mai 2014
Emma Marie DÉSIAGE	née le 26 mai 2014
Tylio DOS SANTOS	né le 4 août 2014
Maëlysse Françoise BAILLARGEAT	née le 6 septembre 2014
Nathan Baptiste Louis JACQUET	né le 20 octobre 2014

MARIAGES

Alexandre Brendan NAVARRO et Sophie CHAPUIS le 20 septembre 2014

DÉCÈS

Noëlle Germaine Rollande VINCENT veuve FERRIER	le 22 décembre 2013
François Adrien Marie MARTIN	le 28 février 2014
Georges VAROQUEAUX	le 2 avril 2014
Joséphine Louise VIRMOT veuve TAUCHNITZ	le 23 mai 2014
Paulette DE COSTER veuve PINFORT	le 27 mai 2014
Daniel LAFFAY	le 18 juillet 2014
Georges Lucien BERNARD	le 10 août 2014
Marie-Hélène ZAWADA	le 1 ^{er} septembre 2014
Maria Julia MORAIS	le 2 septembre 2014
Raymond DUVAL	le 17 octobre 2014
Guy Félix FURET	le 19 octobre 2014

FAURE LUC ENTREPRISE

Travaux Agricoles et Publics

03800 SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT

Tél. 06.07.59.27.86 ou 04.70.58.37.69

Tout terrassement

Démolition, assainissement individuel, curage de fossés,
réalisation de canalisations de toute nature, empiérement,
broyage de haies



SOTERKENOS

RELEVAGE - OXYGÉNATION
DES EFFLUENTS

1, rue Etex – 75018 PARIS

Tél. 01.46.27.43.26 Fax 01.42.29.38.33

PRIEUR AVENIR

03200 LE VERNET Tél. : 04.70.98.88.97

RAMONAGE / ENTRETIEN CHAUFFAGE
POSE CHAUFFAGE FUEL, GAZ, SOLAIRE
PLOMBERIE – SANITAIRE / DÉPANNAGE
CONSEILS ET DEVIS
RÉNOVATION MAISON DE A à Z



Carburant 24 h / 24

Avenue de la Gare 04.70.90.23.96
03800 GANNAT www.simply-market.fr

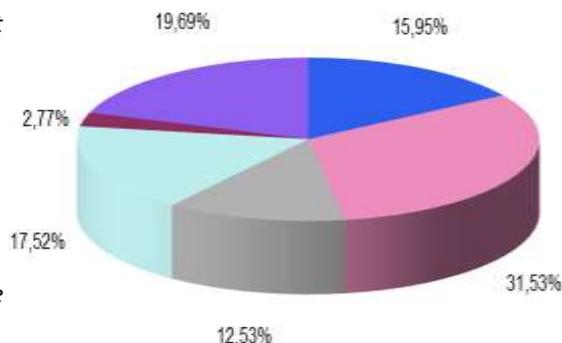
Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 9 h à 12 h 45

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - COMMUNE

FONCTIONNEMENT

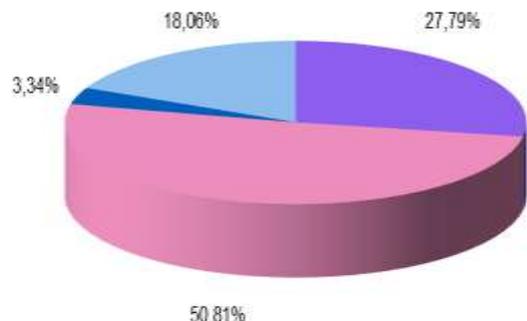
DÉPENSES **295 982,36 €**

■ Charges à caractère général <i>eau, électricité, chauffage, produits d'entretien, petit outillage, fournitures administratives et scolaires, timbres, téléphone, réparation et maintenance, publications, cérémonies, assurances, taxes</i>	47 218,51 €
■ Salaires et indemnités <i>employés communaux et élus</i>	93 329,63 €
■ Charges patronales <i>cotisations sociales, médecine du travail, assurance du personnel</i>	37 092,84 €
■ Participations communales <i>service incendie, SIVOS, SDE 03, SIVOM Sioule et Bouble, CCAS, Centre social LA MAGIC, subventions aux associations</i>	51 845,01 €
■ Remboursement des intérêts	8 203,37 €
■ Reversement FNGIR <i>Fonds national de garantie individuelle de ressources</i>	58 293,00 €



RECETTES **445 391,55 €**

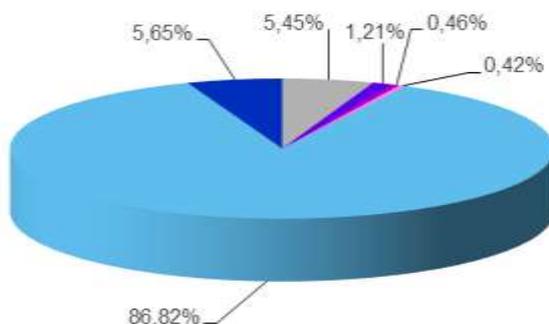
■ Dotations de l'État	123 784,82 €
■ Contributions et taxes	226 283,40 €
■ Produits des services <i>Concessions, redevance d'occupation du domaine public, garderie périscolaire, location de la salle polyvalente, régie</i>	14 872,04 €
■ Excédent reporté	80 451,29 €



INVESTISSEMENT

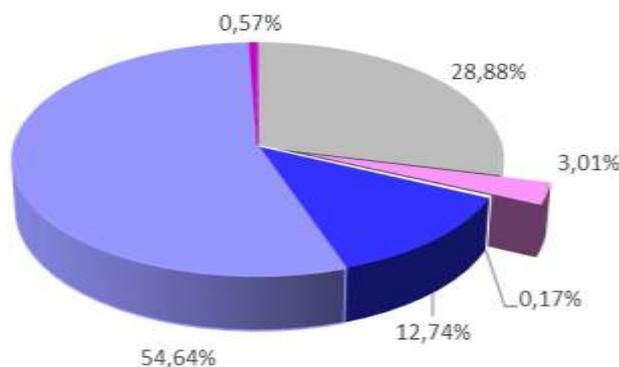
DÉPENSES **356 694,16 €**

■ Travaux de voirie	19 423,04 €
■ Acquisition d'un copieur	4 305,60 €
■ Acquisition d'un ordinateur	1 624,06 €
■ Aménagement de bourg	309 667,82 €
■ Acquisition de matériels divers	1 506,60 €
■ Remboursement du capital	20 167,04 €



RECETTES **274 548,22 €**

■ Subventions reçues <i>Conseil général de l'Allier, État, Communauté de communes</i>	79 278,42 €
■ Fonds de compensation de la TVA	8 266,43 €
■ Taxe d'aménagement	1 571,40 €
■ Emprunt	150 000,00 €
■ Dotation aux amortissements	467,00 €
■ Affectation du résultat 2012	34 964,97 €

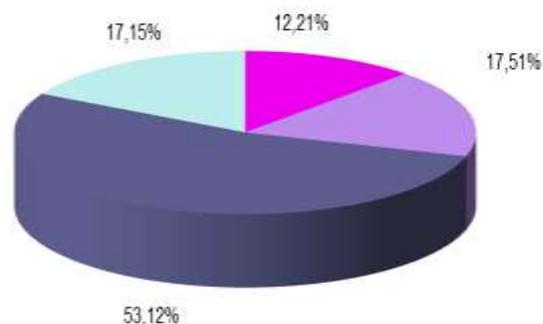


COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - ASSAINISSEMENT

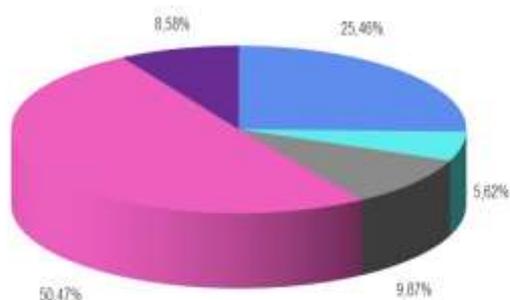
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES **17 311,99 €**

■ Charges à caractère général <i>assistance B.D.Q.E., diagnostics SPANC, entretien et réparation</i>	2 114,27 €
■ Reversement de la redevance	3 032,00 €
■ Dotation aux amortissements	9 196,00 €
■ Remboursement des intérêts	2 969,72 €



RECETTES **51 279,96 €**

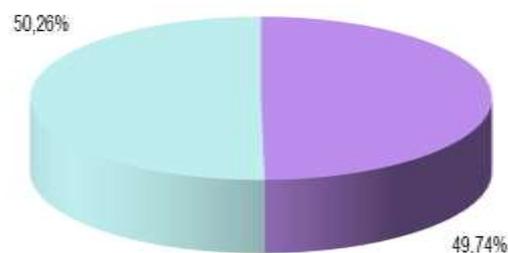


■ Redevance assainissement	13 056,75 €
■ Redevance modernisation réseau	2 882,58 €
■ Amortissement des subventions	5 062,00 €
■ Participation assainissement collectif	4 400,00 €
■ Excédent reporté	25 878,63 €

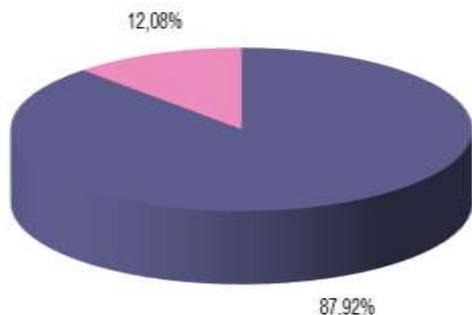
INVESTISSEMENT

DÉPENSES **10 071,77 €**

■ Remboursement du capital	5 009,77 €
■ Amortissement des subventions	5 062,00 €



RECETTES **10 459,75 €**



■ Dotations aux amortissements	9 196,00 €
■ Affectation du résultat 2011	1 263,75 €

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2014

TAXES	BASES NOTIFIÉES	TAUX APPLIQUÉS	PRODUITS
Habitation	614 200 €	20,16 %	123 823 €
Foncier bâti	361 700 €	9,78 %	35 374 €
Foncier non bâti	60 100 €	34,69 %	20 849 €
Contribution entreprises	15 200 €	20,78 %	3 159 €

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Élue le 23 mars 2014, la nouvelle équipe municipale s'est installée dans ses fonctions le 30 mars, avec à sa tête Agnès CHAPUIS. Quatre adjoints, Marie-Ange LAPRUGNE, André BONNELYE, Christophe DILON et Raymond MOULIN, secondent Madame le Maire.



- Assis de gauche à droite : Christophe DILON (3^{ème} adjoint), Marie-Ange LAPRUGNE (1^{ère} adjointe et déléguée communautaire), Agnès CHAPUIS (Maire et déléguée communautaire), André BONNELYE (2^{ème} adjoint) et Raymond MOULIN (4^{ème} adjoint).
- Debout de gauche à droite : Nicolas AUROUX, Marie-Christine MATHIAS, Maria BAROLOMEU, Jacky RAMBEAUD, Marie-Claude QUESADA, Thierry SPAGNOLO, Caroline BARDOT, Roland ARBOUSSET, Nelly VERGNE et Patrick DUFOUR (conseillers municipaux).

REPRÉSENTANTS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVOS – Escurrolles
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

SICTOM Sud-Allier – Bayet
Syndicat Intercommunal de Collecte et de
Traitement des Ordures Ménagères

SIVOM Sioule et Bouble – Gannat
Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

SDE 03 – Moulins
Syndicat Départementale d'Énergie de l'Allier

Délégués titulaires

Agnès CHAPUIS
Maria BAROLOMEU

Christophe DILON

Agnès CHAPUIS
Raymond MOULIN

Christophe DILON

Délégués suppléants

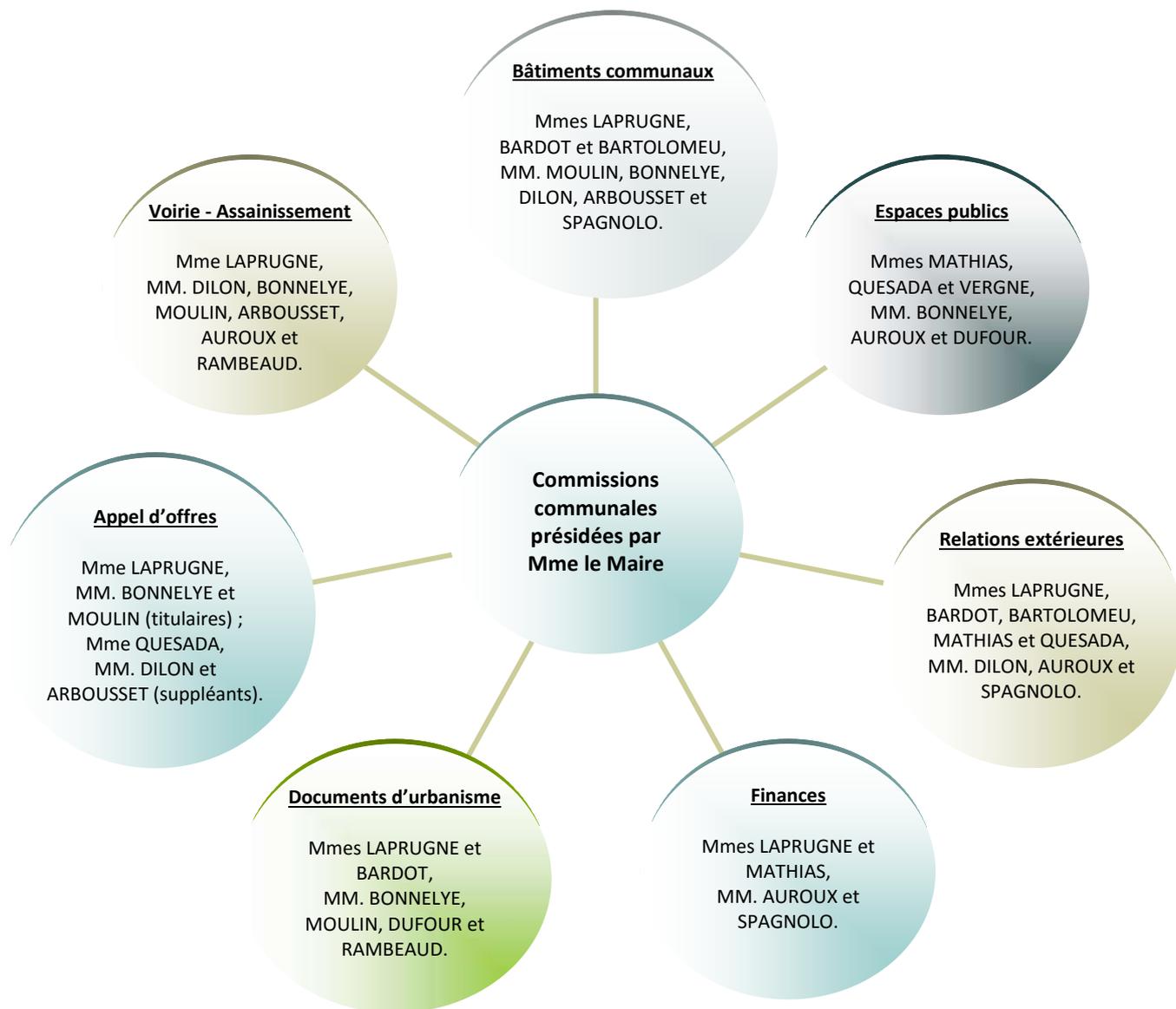
Marie-Ange LAPRUGNE
Thierry SPAGNOLO

Nicolas AUROUX

André BONNELYE
Roland ARBOUSSET

Nicolas AUROUX

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Myriam BLANCHETÊTE, secrétaire de mairie, rigoureuse et souriante, accueille les Saint-Pontois pour les renseigner. Elle a su aider avec patience et dévouement la nouvelle équipe municipale et notamment Mme le Maire dans la prise de ses nouvelles fonctions. Elle fait le relais avec toutes les instances territoriales.

Pascal MARTINET, agent des services techniques, sur qui la population peut compter pour entretenir les rues, les chemins, les bâtiments communaux. Tailler, tondre, fleurir : il s'occupe également avec soin des espaces verts. Toujours disponible, Pascal ne compte pas son temps ; c'est avec gentillesse qu'il s'investit pour notre bien-être.

Joëlle ZANELLO, agent des services techniques, donne avec bonne humeur, toute son attention aux enfants, à la garderie dès 7 h 30, au restaurant scolaire, à la sortie de la classe. Elle est une aide précieuse pour encadrer les temps d'activités périscolaires.

Vanessa BRUGERE est nouvellement engagée en remplacement de Mireille DESGOUTTES qui ne pouvait assurer les nouveaux horaires des rythmes scolaires, le mercredi matin. De bonne volonté et polyvalente, Vanessa est prioritairement en charge du ménage des bâtiments communaux. Elle seconde Joëlle pour la surveillance des enfants pendant les temps d'activités périscolaires et le passage des transports scolaires. Elle aide aussi Pascal dans les activités horticoles de la commune.

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Lors de sa séance du 30 juin 2014, le Conseil municipal a décidé de faire l'acquisition d'un bien immobilier, qui était proposé à la vente **au prix de 20 000 €**. Ce bâtiment situé 12 route de Broût-Vernet, sera réhabilité dans le but de le transformer **en locaux destinés à la location**.

Afin d'amoindrir le coût des travaux, une sympathique équipe composée d'élus et de l'employé communal a procédé à la démolition des cloisons intérieures du rez-de-chaussée, sous les conseils avisés de Raymond MOULIN. Cette étape a pu avancer rapidement grâce également à l'aide bénévole d'habitants de la commune. Les gravats évacués ont ensuite servi de remblais dans les chemins communaux et tous les autres éléments ont été apportés à la déchèterie.



À droite : bâtiment nouvellement acquis



Pour mener à bien cette opération, le Conseil municipal a dû faire appel aux compétences d'un architecte. Après une consultation, il a été décidé de retenir le dossier de candidature de **Monsieur Olivier MICAUD, architecte à Cusset**, dont la proposition d'honoraires s'élève à **9,375 % du montant estimatif des travaux**. Il sera chargé de la maîtrise d'œuvre. Dans le cadre de ce projet, il travaillera en partenariat avec un économiste de la construction, un ingénieur thermicien et un ingénieur électrique.



Projet du bâtiment réhabilité

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL



Sachant que le futur bâtiment sera catégorisé en établissement recevant du public (ERP), la commune doit faire appel au service d'un bureau de contrôle pour assurer la mission « contrôle technique de construction », ainsi que la mission « sécurité protection santé ».

Suite à une consultation de plusieurs prestataires, c'est **Bureau VÉRITAS à Cournon d'Auvergne** qui a été retenu pour la mission « contrôle technique de construction », pour un coût estimé à **1 630 € HT soit 1 956 € TTC**.

La SARL SA3E au Breuil sera chargée de la mission « sécurité protection santé », pour un coût estimé à **965,70 € HT soit 1 158,84 € TTC**.

Lors de sa séance du 23 octobre 2014, le Conseil municipal a approuvé le projet de réhabilitation de ce nouveau bâtiment communal, tel que présenté par le maître d'œuvre. Les surfaces du rez-de-chaussée seront redistribuées de la façon suivante : un hall d'entrée de 6,10 m², un espace commun de 6,98 m², un sanitaire de 2,70 m², deux pièces d'environ 24,50 m² et un local technique de 2,65 m².

Le premier étage sera condamné. Il sera toutefois possible d'y accéder par un escalier escamotable.

La demande de permis de construire a été déposée début novembre, auprès du service instructeur de la Délégation Départementale des Territoires de Cusset.

Après quelques mois de travaux, Madame Béatrice CONVAIN KOENIG pourra installer son cabinet infirmier dans un local flambant neuf qu'elle a d'ores et déjà retenu. L'autre local sera également proposé à la location pour une autre activité libérale.

Par ailleurs, le bâtiment donnant directement sur la voie publique, un aménagement devra être étudié, en partenariat avec les services de l'Unité Technique Territoriale de Lapalisse-Vichy et réalisé afin de sécuriser l'accès à l'entrée principale. La chaussée devrait être rétrécie par un système d'écluse car la largeur de la rampe d'accès doit être supérieure à 1,40 m, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Ce nouvel aménagement de la voirie aurait pour effet d'une part de réduire la vitesse excessive des nombreux véhicules qui passent sur la RD 222 et d'autre part de sécuriser la sortie de la rue du Bourg.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

TRAVAUX DE VOIRIE

Au cours de l'année 2014, plusieurs voies communales (route de Lourdy, rue de la Forêt, rue du Bourg) ont été réparées par l'employé communal, avec l'aide d'élus. Les équipements techniques de la commune, ainsi qu'un compacteur loué, ont permis la mise en place de 7 tonnes d'enrobé à froid, pour un montant total s'élevant à environ **2 000 € TTC**.

Les chemins ruraux ne sont pas plus délaissés ; ils sont régulièrement entretenus et empierrés avec des petits matériaux.



Le programme voirie de l'exercice 2014 a également compté des travaux d'arasement des accotements, route de Fouranges. Ce chantier était nécessaire car les écoulements de pluie ravaient le revêtement de la chaussée.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Luc FAURE en deux temps :

- une première partie située sur la commune de Saint-Pont (2 850 ml) pour un montant de **1 425 € HT** ;
- une partie mitoyenne entre les communes de Saint-Pont et de Broût-Vernet (1 800 ml) pour un coût de **900 € HT, soit 450 € HT** pour chacune d'elles.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement ont été programmés sur le budget de l'année 2013 ; ils ont toutefois été commencés puis terminés en 2014.

❖ RUE DES MARQUETS :

Compte tenu du nombre de terrains constructibles vendus ou restant à vendre et sachant que plusieurs demandes d'urbanisme ont été déposées, le Conseil municipal a décidé l'extension du réseau unitaire de l'assainissement collectif, rue des Marquets. Après avoir consulté plusieurs entreprises, celle de Luc FAURE, sise à Saint-Bonnet-de-Rochefort, a été retenue pour un montant de **15 210 € HT soit 18 191,16 € TTC**.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT



Pour la réalisation de ces travaux, une subvention a été accordée par le Conseil général de l'Allier pour un montant de **820 €**, ainsi que par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour un montant de **2 867,38 €**.

❖ LE TETOU :

Des permis de construire ayant été déposés, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de canalisations des eaux pluviales au Tetou, le long de la RD 222, sur 100 ml.

L'entreprise Luc FAURE a réalisé les travaux pour un montant de **6 680 € HT soit 7 989,28 € TTC**.



❖ ROUTE D'ESPINASSE-VOZELLE :

Sachant que quatre terrains sont situés en zone constructible, dont deux ont fait l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire, le Conseil municipal a décidé, sur la RD 222 :

- l'extension du réseau séparatif d'assainissement des eaux usées (58 ml), en direction du château d'eau : **13 485 € HT soit 16 182 € TTC**
- le busage du fossé depuis le château d'eau jusqu'à la rue des Marquets (130 ml) : **6 109,20 € HT soit 7 331,04 € TTC**.

Les travaux ont débuté au cours du printemps et ont été réalisés par la société Les Travaux de l'Allier à Cusset, pour un coût total de :

La création du trottoir fera l'objet d'une prévision budgétaire sur l'exercice 2015.



TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

BÂTIMENTS COMMUNAUX

A la demande de la municipalité, les chantiers d'insertion ont été reçus à Saint-Pont, en partenariat avec la Communauté de communes du Bassin de Gannat. Philippe BLAY, formateur technique de l'association « Etudes et Chantiers », a organisé le déroulement des deux périodes d'intervention en liaison avec les élus en charge des travaux à accomplir.

Travaux d'entretien à la salle polyvalente
du 30 juin au 14 juillet

- Peinture des portes et des volets,
- Changement d'une vitre,
- Nettoyage de graffiti.



Rénovation d'un préau à l'école
du 21 juillet au 5 août

- Echange d'un chevron de rive,
- Renforcement d'une panne sablière,
- Traitement de la charpente contre les insectes xylophages,
- Reprise du crépi et application de peinture sur les murs intérieurs et extérieurs.



Le coût des matériaux utilisés s'élève à 585,12 € TTC.

Les intervenants, tous motivés, ont montré leur envie de réussir ces chantiers simples, qui devraient leur permettre de remettre le pied à l'étrier. Nous les remercions pour le travail accompli.

Pour 2015, la commune souhaite recevoir une nouvelle équipe afin de continuer la rénovation aux abords de l'école et de la mairie.

ACQUISITION DE PETITS MATÉRIELS DIVERS

Afin d'octroyer au personnel communal les outils nécessaires pour la bonne exécution de leurs tâches, le Conseil municipal a décidé d'acquérir :

Pour le secrétariat de mairie :

- un destructeur de papier, pour un coût s'élevant à **118,80 € TTC**. Ce nouvel outil permettra d'éliminer tous les documents administratifs ayant un caractère confidentiel.
- un fauteuil bureau ergonomique pour un montant de **685,20 € TTC**. Cette acquisition sera entièrement prise en charge par le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Pour le service technique :

- un échafaudage mobile pour un coût de **360 € TTC**.
- un aspirateur maniable et compact destiné à la garderie pour un montant de **68,49 € TTC**.
- un téléphone portable, en remplacement du mobile obsolète de l'employé communal, pour un montant de **74,98 € TTC**.



Caille MOTOCULTURE
Matériel pour Espaces Verts



Fabrice CAILLE

33, route des Trois Ormeaux - 03110 Brout-Vernet
Tél. 04 70 58 24 81 - Fax 04 70 58 25 57
contact@caillemotoculture.fr - www.caillemotoculture.fr

Resto-Bar-Tabac
Repas & Banquets
Plats à emporter

Kiki et Minou

Vous accueillent
tous les jours
sauf lundi après-midi

03110 Espinasse-Vozelle
Tél. 04 70 56 51 32

VIDANGES GAUME



- Assainissement • Fosses septiques • Fosses d'aisance • Puits perdus •
- Piscines • Bacs à graisse • Nettoyage haute pression des sols •
- Pompage station • Débouchage et curage (conduits toute nature) •

ZA Les Combes - RN9 - 03110 BROUT VERNET
TEL. 04 70 58 25 79 FAX 04 70 56 86 84

DESIAGE ANTHONY

PLÔMBIER CHAUFFAGISTE



DÉPANNAGE - INSTALLATION -
ENTRETIEN - CRÉATION/
RÉNOVATION DE SALLE DE BAIN

DESIAGE Anthony
55 ROUTE DE VENOUAT
03100 SAINT PONT

Tél. : 04 63 88 45 52
Port. : 06 46 61 13 29
anthony.desiage@orange.fr

DETERCENTRE
Pro Hygiène Service

Votre assurance hygiène
Ventes aux professionnels et aux particuliers exigeants

3, rue Olivier Grosset - B.P. 50868 - 03300 CUSSET
Tél. 04 70 31 88 66 - Fax 04 70 31 58 81
Email: detercentre.03@wanadoo.fr

CULTUR'QUAD

Ventes Réparations Locations
Matériel espace vert et quad




5 avenue des portes occitanes
ZI du Malcourlet 03800 Gannat
Tel 04 70 90 03 86 Fax 04 70 90 05 07
Email : accueil@culturquad.com <http://www.culturquad.com>

Patrick COGNET

Chemin de Champcourt
03500 CUSSET
04 70 98 14 79

CHARPENTE
ESCALIERS
ISOLATION

0367 336 407 066 00016 - APR 8271 - Service - Crédit Agricole Cusset

Ets CARTON

McCORMICK **Kubota** **LAVERDA**

03110 BROUT-VERNET - Tél : 04 70 58 21 02 — 63350 MARINGUES - Tél : 04 73 73 85 71

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél : 04 70 32 22 00 - Fax : 04 70 32 66 81

- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
VRD - Terrassements - Assainissement
- Sols industriels et sportifs

Ingénierie
Électricité HTA & BTA
Éclairage
Télécommunication
Gaz
Énergies renouvelables

SAG VIGILEC
Nos énergies pour vos réseaux

AGENCE BOURBONNAIS-LOIRE
Centre de Saint-Pourçain-sur-Sioule
Les Paltrats • F-03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

T +33 (0)4 70 45 35 15
F +33 (0)4 70 45 76 93



www.vigilec.fr

ÉVÈNEMENTS

FÊTE DES AÎNÉS : GOURMANDE, CONVIVIALE ET ANIMÉE !

Parmi les temps forts de la commune, le repas annuel, proposé par les membres du CCAS aux aînés, figure en bonne place. Il a traditionnellement lieu le deuxième samedi de décembre. Ainsi, il a réuni ses convives le samedi 14 décembre 2013.

C'est le traiteur saint-pontois SARL L'Auvergne (Patrick MAURICE) qui est aux fourneaux, pour régaler des invités gourmets et gourmands.

Entre tours de chants et tours de danse, les bavardages et les rires vont bon train.

A ceux qui n'ont pas pu profiter de cette bonne journée, les membres actifs du CCAS rendent une visite et remettent un colis de Noël.



Le CCAS, c'est quoi ? Le Centre Communal d'Action Sociale, en charge de la politique municipale en faveur des personnes en difficulté, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il est présidé par Madame le Maire et géré par un conseil d'administration composé de huit membres (quatre élus et quatre habitants de la commune).

FÊTE DU 14 JUILLET

La fête du 14 juillet s'est déroulée, cette année avec la participation active du Tennis Club de Saint-Pont. Le concours de pétanque, organisé sur le parking de la salle polyvalente, a obtenu un franc succès puisque 48 équipes se sont affrontées. Joueurs et supporters ont pu se désaltérer et se restaurer à la buvette qui proposait des boissons fraîches, des hot-dogs et des frites. Les lots gagnés ont ravi tous les participants. Cette année, une inscription gratuite a été offerte à chaque nouveau foyer de la commune.

Les plus jeunes n'ont pas été oubliés : des stands de jeu ont été mis en place afin de les distraire.

Le beau temps a permis de clôturer la journée par un magnifique feu d'artifice. Installé par l'employé communal avec l'aide d'élus, il a été tiré dans le parc du château où le verre de l'amitié a ensuite été offert par la municipalité.

Les Saint-pontois sont venus nombreux ainsi que des personnes étrangères à la commune.



UNE MAISON FLEURIE, C'EST QUAND MÊME PLUS JOLI !

Une commission réunissant des élus et des habitants a sillonné le village cet été, dans le cadre de la remise des prix des maisons fleuries. Le palmarès sera dévoilé à l'occasion des vœux de Madame le Maire, en janvier prochain.

Pour la prochaine édition, la commission a décidé de passer deux fois : en avril d'abord, puis en septembre. Ainsi les critères d'appréciations prendront mieux en compte le calendrier du jardinier.

L'évaluation tient compte de la partie visible de la rue... Un jardin récompensé est un jardin partagé et ouvert, dont vous n'êtes pas le(la) seul(e) à profiter !



Les lauréats du concours des maisons fleuries lors de la cérémonie des vœux 2014

LES JARDINIERS DU BOURBONNAIS À SAINT-PONT

En partenariat avec le Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier (SMEA), l'association vendadoise des jardiniers du Bourbonnais a tenu une réunion à la salle polyvalente le 23 mai. Les jardiniers amateurs, venus nombreux de Saint-Pont et d'ailleurs, ont été attentifs aux conseils livrés pour diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires.

Herbicides, fongicides et insecticides étant une menace pour l'eau potable, il est nécessaire d'adopter des méthodes de jardinage plus naturelles et plus écologiques. Un bon outillage, le désherbage à la main, le binage, le paillage ou bien encore les sols couverts d'engrais vert sont des alternatives à l'utilisation accrue de tout produit chimique.



Zéro pesticide pour un environnement préservé !

LA PETITE REINE A FAIT LE PLEIN À SAINT-PONT !

Par une journée chaude et ensoleillée, c'était le 8 août dernier, plusieurs milliers de cyclotouristes ont fait halte à Saint-Pont où ils ont été reçus comme des princes... pas étonnant vu qu'ils chevauchent des petites reines ! Le passage des cyclotouristes a été l'occasion d'installer dans la cour de l'école une buvette au profit du Club de l'Âge d'Or.



A l'occasion de la 76^{ème} semaine fédérale internationale du cyclotourisme, plus de 12 000 fans de vélo ont été réunis du 3 au 10 août dans l'Allier. Des circuits de découverte aménagés pour l'occasion, les ont conduits à traverser notamment la commune de Saint-Pont. Grâce à la mobilisation d'une poignée de Saint-Pontois, élus et bénévoles, les sportifs de tout âge ont pu bénéficier de boissons, gâteaux et même de quelques notes musicales, à l'ombre des marronniers de la cour de l'école.

Un moment de convivialité et de repos que nos hôtes cyclos ont unanimement salué et apprécié !

Une partie de la recette récoltée a été reversée au profit du CCAS par Madame la Présidente du Club de l'Âge d'Or que la municipalité remercie chaleureusement.



DE NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à la rentrée de septembre 2014. L'organisation de la semaine (temps scolaire et temps d'activités périscolaires) a été élaborée dans le cadre d'une concertation menée avec l'équipe enseignante du RPI et les délégués du SIVOS. Pour Saint-Pont, les temps d'activités périscolaires (TAP) se déroulent de la manière suivante :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 55 à 16 h 25 ;
- les mercredis de 8 h 50 à 9 h 50 et de 11 h 50 à 12 h 25.

Un intervenant du Centre social la MAGIC de Broût-Vernet anime les séances de TAP tous les mercredis matins, de 8 h 50 à 9 h 50.

Lorsque le temps le permet, Les enfants découvrent de nouvelles activités sportives à l'extérieur. Sinon la municipalité a mis à disposition la garderie pour des activités manuelles.

ACTIVITÉS 2014/2015

2013/2014 : une année scolaire remplie d'activités

2013-2014 : 29 CM 2 ont vécu leur dernière année de primaire à l'école de Saint-Pont.

La fin de l'année 2013 a été marquée par **la visite du Père Noël**, **le spectacle sur l'environnement** réalisé par les élèves eux-mêmes et **le marché de Noël**. Après des vacances bien méritées, à la rentrée de janvier, la classe a retrouvé son calme et continué son travail.



Visite du Père Noël



Marché de Noël 2013



Spectacle sur l'environnement



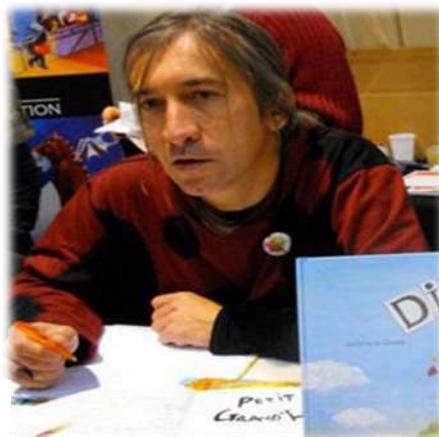
ÉCOLE

Depuis plusieurs années maintenant, j'emmène ma classe au **salon de l'illustration jeunesse « Dino Fabulo »** à Gannat, qui a eu lieu cette année du 27 février au 2 mars 2014. Nous avons rencontré cette année un auteur de la région, **Arthur Ténor**, que nous avons accueilli dans notre classe. Il a longuement expliqué son métier, sa façon de travailler aux élèves et les a entraînés sur le chemin de l'écriture en les aidant à débiter chacun une histoire.

Lors de la visite du salon à Gannat, nous avons participé à un atelier de dessin avec l'auteur et illustrateur **Christos Ortiz**. Après la lecture d'un album de sa composition, il a demandé aux enfants d'inventer un moyen de transport futuriste et utopique dans le respect de la nature en faisant appel à leurs connaissances sur les énergies renouvelables. Ce fut l'occasion de laisser libre court à leur imagination. Les productions ont été variées et étonnantes.



Arthur Ténor



Christos Ortiz

Les élèves de CM 2 venant des six communes du RPI, vont quitter l'école primaire pour entamer leur 6^{ème} dans les deux collèges de secteur (Gannat et Bellerive-sur-Allier). Peu d'enfants étant concernés par le **collège Jean Rostand de Bellerive-sur-Allier**, la visite de l'établissement s'est faite, encadrée par deux parents volontaires sans la présence des autres élèves. Merci à eux d'avoir fait l'effort de se libérer pour que les enfants profitent de ce moment d'échange.

Quant à la **journée de visite au collège Joseph Hennequin de Gannat**, qui attend la majeure partie des élèves du RPI, elle s'est déroulée comme les autres années dans une bonne ambiance. Les élèves ont été répartis dans des classes avec des professeurs de collège où des activités spécifiques les attendaient.

Cette année, le thème de la liaison CM 2/6^{ème} était la lecture. Le travail a porté sur des livres de l'auteur **Christophe Léon** que les classes du collège ont étudiés, tout comme notre classe de CM 2 l'a fait. Nous avons lu « Fukushima », « Le goût de la tomate » et « Écran total ». Christophe Léon est un auteur engagé sur les thèmes de l'écologie, les dangers du progrès à tout prix, la pollution, la société de consommation... Cela a permis d'engager des débats très intéressants et de bouleverser un peu les idées reçues. Nous avons donc passé l'après-midi au collège à discuter avec l'auteur : rencontre très appréciée des enfants.



Puis la fin de l'année scolaire est arrivée et nous avons été nous promener avec la classe du Mayet d'École du côté du Puy-de-Dôme, **au manoir de Veygoux** où nous avons vécu une journée sous la révolution (période étudiée cette année avec les CM 2). Ce fut une journée riche en activités qui a vu s'enchaîner des jeux de piste, des scénographies sur la révolution, la pratique du jeu de paume dans une salle virtuelle et un jeu portant sur les costumes d'époque que les enfants ont pu porter en se déguisant en membre du clergé ou du tiers-état ou de la noblesse. Ce fut une très belle journée, vraiment réussie.

Et puis les vacances d'été sont arrivées, les CM 2 sont partis pour le collège vers de nouvelles aventures...

2014/2015 : une nouvelle année riche en projets

Une nouvelle rentrée s'est annoncée, la quatrième pour moi à l'école de Saint-Pont. C'est toujours avec plaisir que j'installe ma classe en ce début d'année. Pour la rentrée 2014/2015, me voici donc avec 24 CM 1 !



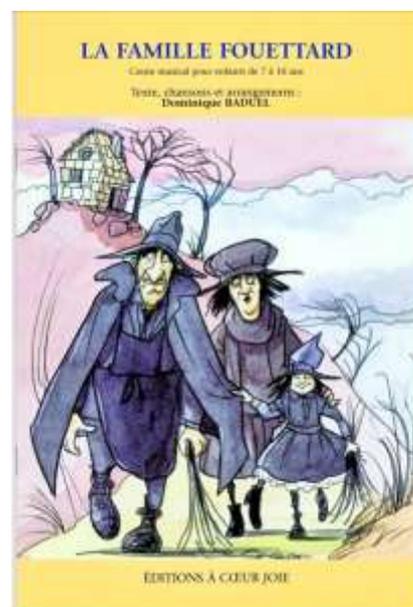
Cette année voit la mise en place des nouveaux rythmes scolaires comme cela avait été annoncé dans le précédent bulletin.

Pour ma part, j'ai programmé, le mercredi matin de 8 h 50 à 9 h 50, des activités pédagogiques complémentaires (APC) qui consistent à **s'approprier l'outil informatique**. Je prends chaque mercredi matin un groupe de huit élèves qui peuvent ainsi travailler efficacement sur les ordinateurs de la classe.

Comme les années précédentes, vous pourrez trouver **un calendrier** réalisé avec les dessins des élèves au prix de 5 euros ; la recette de cette vente permettra de financer une sortie scolaire. Pour information, le calendrier est disponible à l'école et à la mairie.

Un spectacle musical et théâtral sera présenté par la classe de CM 1 le **mardi 16 décembre 2014 à 19 h 30 à la salle des fêtes d'Escurolles** (pour des raisons pratiques : scène, rideaux, coulisses etc...). Le thème de cette année est le « vivre ensemble », c'est-à-dire accepter l'autre dans sa différence et partager des moments avec les gens qui nous entourent sans préjugés ni a priori ! Ce spectacle gratuit s'intitule « **La famille Fouettard** » et permettra aux enfants de développer leurs compétences et de montrer ce dont ils sont capables.

La classe vous proposera **un marché de Noël à la salle polyvalente de Saint-Pont** où vous pourrez trouver des décorations de Noël réalisées par les élèves. Il se tiendra le **jeudi 18 décembre de 16 h à 19 h**. Nous vous y attendons nombreux.



Merci au personnel communal pour l'aide qu'il m'apporte au quotidien.

Christel Randoing

Bonne année 2015 à tous les Saint-Pontois

SOUVENIR FRANÇAIS



Pour commémorer le début de la guerre 1914-1918, des Saint-Pontois se sont réunis le 10 novembre à 17 h à l'église, afin de réciter des prières pour nos soldats morts pour la France.

Puis le 11 novembre, la population s'est rassemblée place de l'Église pour former un défilé et descendre au cimetière où une gerbe a été déposée par Madame le Maire et une autre par Monsieur MANHÈS d'ANGENY devant le monument aux morts. A la fin de la cérémonie, un vin d'honneur offert par la municipalité et une exposition d'objets, uniformes et documents appartenant à des saint-Pontois, nous attendaient à la salle polyvalente. Nous remercions tous les Saint-Pontois présents à cette manifestation ainsi que ceux qui nous ont prêté leurs objets relatifs à la Grande Guerre.

Tout au long de l'année, le Souvenir Français de Saint-Pont représente notre village aux manifestations organisées dans d'autres communes.



Lecture d'une lettre de Poilu par un jeune saint-pontois



Exposition à la salle polyvalente

A.C.P.G. – C.A.T.M.

La section locale des ACPG-CATM (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre – Combattants en Algérie, Tunisie, Maroc) a participé, comme chaque année, aux cérémonies patriotiques du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 8 mai, Jean-Pierre DESGOUTTES, président, a remis la médaille de porte-drapeau à André LAURENT.

2014 est une année particulière, puisqu'elle débute la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.

A l'issue de chaque cérémonie, la municipalité a offert un vin d'honneur.

Pour davantage d'informations, vous pouvez joindre :

- Jean-Pierre DESGOUTTES (président) : 04.70.90.52.06
- Gérard VERRIEST (trésorier) : 04.70.90.57.38



Cérémonie du 11 novembre en 2014

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Il y a soixante-quinze ans, fut créée à Saint-Pont la première société communale. C'était en 1939. Mais ses structures réglementaires étant devenues obsolètes, l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) lui succéda en 1985. Elle fonctionne depuis cette date en application de la loi Verdeille.

Aujourd'hui une vingtaine de chasseurs évolue sur le territoire de notre association. Chaque Saint-Pontois, s'il est chasseur, peut y adhérer.

Notre ACCA est un des membres et participe activement à deux structures de gestions intercommunales de la chasse. Elles ont pour objet de gérer en commun certaines espèces :

- le GIC grand gibier de Montpensier dont le président, Raymond MOULIN, est saint-pontois ;
- le GIC lièvre de la Limagne Bourbonnaise dont le président, Philippe ARNAULT, est aussi saint-pontois.

Nos engagements montrent que notre association prend part à des actions communes de gestion des espèces chassables.

Les usagers de la nature sont nombreux ; chacun doit y trouver sa place.

La sécurité lors des actions de chasse est une de nos principales préoccupations, qu'il s'agisse de la chasse en battue ou de la chasse individuelle. Dans tous les cas, les consignes de sécurité sont toujours appliquées avec rigueur.

Thierry PRADE

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

- Président..... Thierry PRADE
- Vice-président..... Philippe ARNAULT
- Secrétaire..... Pascal GIBBE
- Trésorier Julien GOUGAT
- Membres Michel COURTINAT, Bernard ETIENNE,
Éric MOULIN, Michel PINFORT et Franck POYET.



SAINT-PONT LOISIRS ET DÉCOUVERTE

L'association « Saint-Pont Loisirs et Découverte » est **ouverte à tous** ceux qui désirent **découvrir des activités ludiques, culturelles et sportives** dans une ambiance conviviale. Toutes les **activités sont gratuites pour les enfants** et les adultes bénéficient d'un tarif réduit.

Notre saison a débuté le 20 octobre 2013 avec un retour à nos origines : **la visite de PALÉOPOLIS à Gannat** nous a permis de découvrir, avec les compétences d'un guide, la vie préhistorique de notre région.

Pour notre première sortie « sportive », le 17 novembre 2013, tous les membres de l'association se sont livrés à une compétition amicale au **bowling de Cusset**.

Nous avons terminé l'année 2013 autour d'un **bon repas de Noël**, le 14 décembre 2013. Comme chaque année, les jeunes se sont vus offrir une carte cadeau.

Notre loto, le 16 février 2014, a comme d'habitude remporté un franc succès en faisant de nombreux heureux dont la gagnante de la tablette tactile.

L'humour et la bonne humeur étaient au rendez-vous le 22 mars 2014 lors de **la représentation de la pièce de théâtre « Toqué avant d'entrer »** jouée par la troupe du « Théâtre des Trois Roues » de Biozat.



Le 13 avril 2014, par une belle journée de printemps, nous avons apprécié **la visite de Vulcania** avec ses nombreuses attractions et explications d'un guide averti.

Le 18 mai 2014, les plus aguerris d'entre nous se sont livrés à des exercices périlleux aux cimes des arbres à **l'Accrobranche d'Echassières**.

C'est en Haute-Loire que nous avons passé notre week-end de fin de saison les 5 et 6 juillet 2014.

Nous avons commencé par la découverte de la fabrication des huiles essentielles et de leurs bienfaits naturels à Saint-Victor-sur-Arlanc. Après un copieux pique-nique champêtre, nous nous sommes replongés dans le passé avec l'histoire de la radiophonie et des jeux électroniques, de leur invention à nos jours. La soirée s'est terminée avec un excellent repas et une nuit de repos paisible au gîte de Saint-Beauzire.

C'est la faune de la rivière Allier et plus particulièrement la vie des saumons qui ont animé notre matinée du dimanche à la Maison du Saumon à Brioude. Notre week-end s'est achevé par la visite de Blesle, un des plus beaux villages de France.



Nous remercions toutes les personnes qui participent à la réussite du loto et de la soirée théâtrale, les bénéficiaires servant au financement de nos activités et sorties. Un grand merci également aux membres de l'association qui s'impliquent activement et s'investissent beaucoup dans l'organisation des activités et des sorties.

Toutes les personnes souhaitant nous rejoindre ou désirant plus de renseignements peuvent s'adresser à : **Corinne CHABAUD (04.70.90.57.57) ou Isabelle RANDOING (04.70.90.56.97).**

La cotisation annuelle s'élève à 25 euros par famille.

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Saint-Pont est une association qui permet à tous de pratiquer le tennis dans la convivialité. Il est possible d'intégrer les équipes pour participer aux compétitions, en adhérant au club :
licence adulte : 60 € et licence enfant : 35 €.

La saison 2014 s'est parfaitement déroulée : **le club comptait 43 licenciés dont 16 enfants.**

Les trois équipes adultes qui ont représenté le club en participant aux tournois départementaux, se maintiennent en milieu de tableau.

Des entraînements sont proposés deux fois par semaine (en courts couverts pour la période hivernale).

Malgré une légère baisse d'effectif, l'école de tennis est composée de trois groupes. Les cours ont été assurés par Anne-Marie et Sabine KELLER, Thierry MARTIN et Éric DUPONT. Huit enfants ont participé **au Challenge Inter-Écoles de tennis** ; ce qui leur a permis d'une part de découvrir la compétition et d'autre part de mettre en pratique les conseils de leurs éducateurs.



2014 fut riche en activités. **La dégustation de la traditionnelle galette des rois** a démarré l'année, avec la remise aux enfants de cadeaux de Noël (des entrées au parc KIZOU AVENTURE).



La brocante organisée le dernier dimanche de juin a pu se dérouler normalement malgré une météo incertaine. Cependant le nombre d'exposants n'était pas celui attendu.

Le concours de pétanque du 14 juillet a eu un vif succès. Les membres du club remercient vivement la municipalité pour sa participation.



Le traditionnel méchoui a clôturé la saison 2014 avec **les finales du tournoi interne** organisées par Jérôme BAYLE.

La finale dames a été décrochée par Françoise VERRIEST face à Claude DUPRÉ. Damien ISNARD a été quant à lui vainqueur de la finale messieurs, face à Éric DUPONT.

Concernant la finale « consolante » dames, Maryline AUROUX l'a remporté face à Carine SNANEDJ. La finale « consolante » messieurs a été gagnée par Jean-François SIMONIN face à Nicolas AUROUX.

L'assemblée générale s'est tenue le 31 octobre 2014 et le bureau a été renouvelé :

Présidente : Céline BRETEAU (04.70.90.58.37)

Secrétaire : Laëtitia POYET

Trésorière : Marjorie PONCET

Secrétaire adjoint : Nicolas AUROUX

Grâce à l'investissement de chacun, de nouveaux projets sont envisagés pour la saison 2015, en vue du développement et de la pérennité du club.

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'ÂGE D'OR

« Comme beaucoup de retraités, je suis très occupé(e) – maison à améliorer, jardin, bois à scier... Mais aujourd'hui, je me repose. Que faire pour changer mes habitudes ? Et si j'adhérais au Club de l'Âge d'Or ! Je sortirais de chez moi deux fois par mois, je rencontrerais des personnes venant d'autres communes et, pourquoi pas... mes voisins !

Oui, mais je ne sais pas jouer à la belote ; il me faudrait un autre dérivatif. »

Et c'est là que le Club de l'Âge d'Or intervient en vous précisant que le **SCRABBLE** est une nouvelle activité qui stimule les neurones et permet d'enrichir son vocabulaire, dans une ambiance très amicale.

Un groupe de marcheurs visite la commune, en empruntant des chemins parfois inconnus des habitants.

Nous avons, au sein du club, un « **bouliste** » presque professionnel et qui est prêt à former les personnes intéressées. Donc, avis aux amateurs !



Mais j'ai oublié de vous dire que nous programmons aussi tous les ans :

- quatre repas toujours réalisés par le même traiteur ;
- une sortie « friture et cuisses de grenouilles » ;
- deux concours de belote.

Le **TRIOMINO** a également ses adeptes.

Bienvenue à vous, si vous le désirez bien sûr.

Nos différentes activités ont lieu, en règle générale, **chaque deuxième et quatrième mardi du mois.**



Nous comptons sur vous afin que le Club de l'Âge d'Or vive !

Présidente.....	Bernadette BONNELYE
Secrétaire.....	Suzanne GILBERT
Trésorière	Simone DOUARCHE



ETABLISSEMENTS LESCURE
Atelier d'électricité

Réparations de moteurs et pompes électriques
Rebobinages transformateurs
Etiquettes machines tournantes
Ventes de moteurs et pompes
Dépannages
Tabourettes
Installation de matériels électriques
Analyses vibratoires



ETABLISSEMENTS LESCURE
3, Rue Ampère
03305 CUSSET Cedex
Tél : 04-70-98-42-42
Fax: 04-70-98-81-30
entreprise@ets-lescure.fr
www.ets-lescure.fr



CARROSSERIE CPM AUTO SARL
03800 GANNAT - 04.70.90.54.83

Réparations mécanique – carrosserie toutes marques.
Vidange – Distribution – pneumatiques – freinage
Diagnostic moteur – Vitrage - Prêt de véhicule.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

UN LARGE CHAMP D'INTERVENTION

Le Centre social La MAGIC intervient sur pas moins de 22 communes, réparties sur deux communautés de communes et une communauté d'agglomération.



UN LABORATOIRE D'IDÉES AU SERVICE DU PLUS GRAND NOMBRE

La MAGIC signifie « **Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives** », et d'initiatives, les membres du Conseil d'administration et des commissions, ainsi que le personnel n'en manquent pas !

Au quotidien, ils cherchent à monter des projets innovants au service des habitants du territoire, qu'ils visent à les soutenir, à leur faire découvrir de nouvelles formes de coopération et de solidarités locales, à accéder à des pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

Économie et énergie

A leur actif, on compte déjà des réalisations concrètes, dont le **service d'achat groupé autour du fuel** qui est sans doute le meilleur ambassadeur. Initié en septembre 2013, ce service bénéficie à plus de 250 adhérents qui réalisent ainsi des économies sur leurs factures énergétiques. Face à ce succès, d'autres déclinaisons sont à l'étude avec la papeterie, les granulés de bois, etc...

Jeunesse et éducation

La MAGIC propose également son aide aux municipalités dans la **mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires**. Elle accompagne actuellement quatre communes qui profitent de ses compétences. A terme, elle souhaite aussi apporter un appui technique aux jeunes désireux de monter des projets de vacances autonomes.



Famille

A l'image d'un super-héros, la MAGIC va bientôt disposer de sa « **MAGIC'Mobil** ». Celle-ci sillonnera les routes du territoire à la rencontre de ses habitants pour lui prodiguer conseils, informations et proposer des animations autour du thème de la famille.

Associations

La MAGIC souhaite dresser un état des lieux des attentes et besoins des associations locales. Aussi, une série de rencontres avec elles est prévue. L'enjeu, c'est de savoir s'il est pertinent de créer un **point d'appui à la vie associative (PAVA)** sur notre secteur. L'objectif d'un PAVA étant d'être un lieu ressource pour toutes les associations ou les collectifs d'habitants, avec informations, écoute et conseils.



Le Printemps des Poètes à Broût-Vernet

Intercommunalité

La MAGIC souhaite **optimiser le travail avec les trois intercommunalités** de son secteur. Ainsi, des représentants des quatre communes (Chantelle, Espinasse-Vozelle, Jenzat et Saint-Pont) vont jouer les VRP de la MAGIC dans les prochaines semaines. Ces rencontres sont essentielles car elles permettent de promouvoir la transversalité et la mutualisation, gages du vivre ensemble et de l'émergence de solidarités nouvelles.

La tradition a aussi du bon !

Bien sûr, le centre social poursuit **ses animations annuelles** : théâtre, gym douce, séga, relaxation, zumba, couture, etc..., **ses animations ponctuelles et ses services** (portage de repas à domicile, service mandataire, etc...).



Les Mamies bricolent

La MAGIC

28 rue de la Chaume
03110 BROÛT-VERNET
Tél. : 04.70.58.20.68

E-mail : csr.bvc@wanadoo.fr
www.lamagic.fr

Facebook : CentreSocialLaMagic



Toujours là pour moi.

**ASSURANCE
BANQUE - ÉPARGNE**

Marché particuliers-retraités

Contactez Maguy SOIGNEUX

Tél. : 09.74.50.30.55 Fax : 04.70.90.34.84

Réception à l'agence de Gannat
Rendez-vous à domicile

Communiqué caisse locale Andelot-Béron

La Rosalyce

Boucherie

Charcuterie

Volailles

Buffet froid

Vente en ligne

www.boucherie-la-rosalyce.com

Parking Mr Bricolage
Route de l'aéroport
03110 Charmeil

Tél. : 04 70 32 37 13
Port. 06 33 41 70 61

UN NOUVEAU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales de mars 2014, les nouveaux délégués des seize communes de la Communauté de communes du Bassin de Gannat se sont réunis pour la première fois du mandat le 23 avril 2014 et ont élu un nouveau bureau :



Présidente : Véronique POUZADOUX, Maire de Gannat

1^{er} vice-président : Jean-François HUMBERT, Maire de Saulzet

2^{ème} vice-présidente : Anne-Marie DEFAY, Maire de Saint-Bonnet-de-Rochefort

3^{ème} vice-présidente : Claire MATHIEU-PORTEJOIE, Maire de Jenzat

4^{ème} vice-présidente : Agnès CHAPUIS, Maire de Saint-Pont



DES AIDES COMMUNAUTAIRES DESTINEES AUX COLLECTIVITES ET AUX PARTICULIERS

Pour le financement des équipements de nos communes

Des subventions visant à aider les communes à se doter d'équipements aussi performants que durables, ont été décidées en mars 2012 par le Conseil communautaire.

Trois domaines sont concernés par ce dispositif :

- les travaux d'économie d'énergie,
- la mise aux normes en matière d'accessibilité,
- la réhabilitation ou la construction de bâtiments à vocation supra-communale.

Pour l'amélioration de l'habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), mise en place du 1^{er} octobre 2012 au 31 octobre 2017, ouvre droit à différentes aides publiques en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil général de l'Allier. Cette opération concerne tous les logements situés sur le territoire communautaire, pour des travaux spécifiques : réhabilitation de logement indigne ou très dégradé, amélioration de l'efficacité énergétique du logement, adaptation du logement au handicap, mise aux normes d'installation d'assainissement individuel.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier (ADIL 03) recense dans un guide les différentes aides à l'habitat mises en place par les collectivités locales, téléchargeable sur le site www.adil03.org.



UNE REPONSE AUX BESOINS DES FAMILLES

Depuis le 1^{er} novembre dernier, le multi-accueil « Les Galipettes » a connu des évolutions pour mieux prendre en compte les rythmes de travail des parents et les aider à bien équilibrer leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Ainsi les enfants âgés de 3 mois à 4 ans peuvent être accueillis de 7 h 30 à 18 h (au lieu de 17 h 30) sur quatre jours maximum (au lieu de trois).



UNE GESTION D'ALERTE DES SECOURS INFORMATISÉE

En 2014, l'activité du centre de secours d'Espinasse-Vozelle connaît une légère baisse et s'inscrit dans la tendance générale au niveau départemental (l'Allier compte 65 centres de secours). Néanmoins, notre caserne totalise à ce jour près de 150 interventions qui concernent en majorité des « secours à victime ». Les conditions climatiques de cette année ont généré une recrudescence de missions diverses et de protection.

En termes d'effectif, celui-ci se stabilise avec l'arrivée de nouvelles recrues et rassemble aujourd'hui vingt personnes provenant du secteur d'intervention Cognat-Lyonne, Escurolles, Espinasse-Vozelle, Saint-Pont et Vendat.

La gestion individualisée d'alerte (GIA) mise en place en 2013, permet au CTA (Centre de Transmission des Alertes), basé à Yzeure, de connaître en temps réel la disponibilité de chacun des sapeurs-pompiers du département. L'outil informatique évalue alors automatiquement et en conséquence la provenance et l'équipage requis pour les besoins de l'intervention. La finalité du système est d'optimiser les délais d'arrivée des secours.

Ainsi, l'implication de l'ensemble du personnel du centre d'Espinasse-Vozelle a permis de s'adapter à ce nouvel outil de transmission dans les meilleures conditions.

En octobre dernier, la caserne s'est vue affecter un nouveau FPT (fourgon pompe tonne) équipé d'une pompe auto-régulée et d'une cabine plus spacieuse, le tout sur un châssis RVI Premium de 240 cv.

Le Centre de Secours voulant augmenter son effectif est toujours à la recherche de personnes qui veulent s'investir pour porter secours à autrui et intervenir pour sauver des biens et des personnes dans le désarroi.



En cette période du chacun pour soi, il est utile de pouvoir compter sur une équipe soudée, dynamique et compétente pour porter secours.

Terrassement, empiérement, aménagement des allées,
raccordement des EU et EP

Micro-station d'épuration biologique

ENTREPRISE G.D.T.T.

29-31, rue de Vichy – 03110 VENDAT

06.71.64.09.55

06.80.23.49.16

mail : earl.goulefert@wanadoo.fr

site : www.gdtt.fr

Didier BOURLET
Pompes Funèbres

Monuments funéraires

Gravage

Menuiserie

03800 BIOZAT

Tél. : 04.70.56.55.34



2, place de la République

03700 Bellerive / Allier

Tél. 04.70.98.71.43

Fax : 04.70.98.27.50

Ouvert 6 jours sur 7

SARL ALLAGNON

TRAVAUX DE DRAINAGE – MISE AUX NORMES
ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL
TERRASSEMENT

Les Cassons

03500 BAYET

Tél. / Fax : 04 70 90 55 18

UNE INFIRMIÈRE À SAINT-PONT

Madame Béatrice KOENIG, infirmière diplômée d'état depuis 1993, a exercé durant un peu plus de dix ans dans des services de réanimation et d'urgence. Arrivée en Auvergne en 2003, elle a choisi d'ouvrir un cabinet libéral infirmier à Saint-Pont. Elle prend en charge toutes pathologies, y compris les dialyses et les protocoles d'oncologie.

Elle exerce ses fonctions d'infirmière libérale à Saint-Pont, depuis le 1^{er} septembre 2014. Elle intégrera un cabinet infirmier flambant neuf, au 12 route de Broût-Vernet, au printemps 2015.

La municipalité lui souhaite pleine réussite dans son entreprise et il ne fait aucun doute que les Saint-Pontois lui accorderont toute leur confiance.

Béatrice CONVAIN-KOENIG
INFIRMIÈRE DE
07.82.54.53.02
sur rendez-vous



AGENDA 2015 DES ÉLECTIONS

En 2015, les citoyens ont plusieurs rendez-vous avec les urnes.

Les élections départementales (ex-cantoniales) auront lieu les dimanches 22 (1^{er} tour) et 29 mars (2^{ème} tour). A cette occasion, deux conseillers départementaux (ex-conseillers généraux) seront élus sur chaque canton, les candidats devant se présenter en binôme composé d'un homme et d'une femme.

En décembre 2015, c'est pour élire leurs conseillers régionaux que les citoyens seront à nouveau appelés aux urnes.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de Saint-Pont, vous ne pourrez pas voter en 2015. Alors déposez votre demande d'inscription au secrétariat de mairie, **impérativement avant le 31 décembre 2014 (permanence assurée le mercredi 31 décembre, de 10h à 12h)**, muni d'un justificatif de domicile et d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité.

LE CIVISME, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Plusieurs points d'apport volontaire sont à votre disposition dans la commune, afin de trier vos déchets non ménagers. Ils ont malheureusement tendance à se transformer en décharge à ciel ouvert. **Le point-tri n'est pas une poubelle !**

La commune est décidée à lutter contre ces dépôts sauvages qui dégradent l'environnement et défigurent l'image de notre village. **Merci à chacun de veiller à garder ces lieux propres.**

Par ailleurs, les haies et les arbres plantés en limite du domaine public et des chemins ruraux doivent être entretenus, pour des raisons **de sécurité, de bonne gestion et de partage des voies publiques.**

A noter sur vos agendas, les encombrants et les épaves seront collectés à Saint-Pont le jeudi 1^{er} octobre 2015.

PREMIERS SECOURS

Le 15 mars 2014, la municipalité a organisé une formation à la prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

Sept candidats (5 adolescents et 2 adultes) ont, durant une journée, suivi les indications précises de Christophe MURE, moniteur national, en participant avec succès aux nombreux cas concrets.

La remise des certificats de compétences a eu lieu le samedi 24 mai 2014 à la mairie, en présence de Mme le Maire et des responsables de l'Association des Secouristes Français Croix Blanche de Magnet.

Liste des candidats : Lionel BONNELYE, Agnès CHAPUIS, Pierre JEANNIN, Corentin MOULIN, Julien RANDOING et Quentin ZANELLO (Saint-Pont), Valentin RUSSIER (Périgny).



ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE

9, route d'Espinasse-Vozelle – 03110 SAINT-PONT

Tél.: 04.70.90.52.02

E.mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr

Ouverture (secrétariat et bibliothèque) :

Le lundi et le mardi : de 13 h à 18 h

Le jeudi et le vendredi : de 13 h à 17 h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT

1, place Fresnaye – 03800 GANNAT

Tél. : 04.70.90.10.38

www.bassin-gannat.com

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

28, rue de la Chaume

03110 BROÛT-VERNET

Tél. : 04.70.58.20.68

ÉCOLE

9, route d'Espinasse-Vozelle

03110 SAINT-PONT

Tél. : 04.70.90.51.23

CABINET INFIRMIER

12, route de Broût-Vernet

03110 SAINT-PONT

Tél. : 07.82.54.53.02

MULTI-ACCUEIL « LES GALIPETTES »

10, allée des Tilleuls

03800 GANNAT

Tél. : 04.70.90.20.20

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

9, cours de la République

03800 GANNAT

Tél. : 04.70.90.06.69

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

TARIFS MUNICIPAUX

Location de la salle polyvalente

Pour les Saint-Pontois : **80 €** par jour, **130 €** pour le week-end

Pour les habitants extérieurs : **180 €** par jour, **280 €** pour le week-end

Chauffage : **50 €** par jour

Location du broyeur : **50 €** de l'heure

Photocopie : **0,15 €** par copie

Concession au cimetière

1 concession simple perpétuelle : **100 €**

1 concession double perpétuelle : **200 €**

Columbarium

7 cases : 15 ans = **80 €** l'unité 30 ans = **160 €** l'unité 50 ans = **230 €** l'unité

1 cavurne : durée perpétuelle = **230 €** l'unité

emplacement cavurne : durée perpétuelle = **100 €**

Garderie périscolaire

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 7 h 30 à 8 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 16 h 30 à 17 h 30

1 € pour le 1^{er} enfant

0,50 € à partir du 2^{ème} enfant

de 17 h 30 à 18 h

0,50 € pour le 1^{er} enfant

0,25 € à partir du 2^{ème} enfant

Branchement au réseau d'assainissement collectif

- ♦ Pour une maison existant à la date de mise en service du réseau d'eaux usées et pour laquelle un assainissement autonome a déjà été réalisé : **550,16 €** (délibération du 28/02/2014).
- ♦ Pour une maison construite postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement et pour une maison existant à la date de mise en service du réseau mais ne possédant aucun assainissement individuel : **2 200 €** (délibération du 28/02/2014).

